CGG

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 283 304 307 euros
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris
969 202 241 R.C.S. Paris

Avis aux porteurs d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes CGG 1,25 % émises le 20 novembre 2012 venant à échéance le 1er janvier 2019 (ISIN FR0011357664) (les **« OCEANE 2019 ») et d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes CGG 1,75 % émises le 26 juin 2015 venant à échéance le 1er janvier 2020 (ISIN FR0012739548) (**les **« OCEANE 2020 »)**

Ajustement du ratio d'attribution d'actions des OCEANE 2019 et des OCEANE 2020

Les porteurs d'OCEANE 2019 et d'OCEANE 2020 de la société CGG (la « **Société** ») sont informés que le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 27 mai 2016, a décidé le 27 mai 2016 de procéder au regroupement des actions composant le capital de la Société de telle sorte que 32 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune seront échangées contre 1 action nouvelle de 12,80 euros de valeur nominale.

En conséquence de la réalisation de ce regroupement d'actions, les conditions de conversion des OCEANE 2019 et des OCEANE 2020 ont été ajustées et s'effectueront selon les bases suivantes :

- 0,044 actions de la Société de 12,80 euro de valeur nominale pour une OCEANE 2019 ; et
- 0,044 actions de la Société de 12,80 euro de valeur nominale pour une OCEANE 2020.

Le Directeur Général